



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

### PROCES VERBAL N° 24

#### **RECOURS**

Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

#### **ANTENNE DE ROUEN**

**Réunion restreinte du :** 09 avril 2018

**A :** 16 h 00

**Lieu :** siège du D.F.S.M. à Bois-Guillaume

**Présidence :** M. Pierre LECORNU

Membres présents : MM André MAROLLE, Michel MOGIS

§§§§

#### **HOMOLOGATION DES MATCHS DE COUPE**

##### **COUPE SENIORS MATIN ROBERT BALLUET**

Rencontres des 1/8<sup>ème</sup> de finale, jouées le 01 avril 2018.

Match n° 20393086, US HOUPEVILLE / US DE BOLBEC.

Match joué sur les installations de l'US DE BOLBEC.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain

Tous les autres matches sont homologués sur le score acquis sur le terrain.

Le tirage au sort, des 1/4 finale, sera effectué le jeudi 19 avril 2018, à Yerville, lors de la réunion de la Commission, en présence des clubs qualifiés.

En cas d'arrêt municipal ou d'occupation du terrain la commission inversera systématiquement les matches. Les feuilles de matchs doivent être établies sous procédure FMI, sous peine de sanctions administratives.

Prochain tour : ¼ de finale, le mardi 08 mai 2018

§§§§

**District de Football de Seine-Maritime**

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>

## ANTENNE DU HAVRE

Réunion restreinte du : 9 avril 2018

A : 17h30

Lieu : siège du DFSM – Antenne du Havre

Présidence : M. Jean Marc VAUTIER

Membres Présents : Mme Marie Rose CASTEL ; MM Thierry BLONDEL - Michel DELAHALLE - Jean Pierre LEVEE

§§§§

### HOMOLOGATION DES MATCHS DE COUPE

#### COUPE SENIORS VETERANS ANDRE STRAPPE

Rencontres des 1/8<sup>ème</sup> de finale, jouées le 01 avril 2018.

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain

§§§§

### HOMOLOGATION DES MATCHS DE CHAMPIONNATS

#### MATCHS DES 10 & 11 MARS 2018

##### FOOTBALL ENTREPRISE : 1<sup>ère</sup> série – GROUPE 0

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain

##### SENIOR APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 2 - POULE G

Match n°19832962 : BEUZEVILLE 1 / GAINNEVILLE AC2 du 26 novembre 2017, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19832984 : RC HAVRAIS 2 / GODERVILLE 2 du 28 janvier 2018, joué le 11 mars 2018

Absence de l'équipe de GODERVILLE 2 au coup d'envoi.

La Commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance,

- donne match perdu par forfait, 0 point à GODERVILLE, sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le RC HAVRAIS 2 sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 168 € au RC HAVRAIS

##### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Match n°19832478 : HAVRE AC 5 / ROLLEVILLE FC 1 du 28 janvier 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain

##### SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 3 - POULE D

Match n°19844975 : POINTE DE CAUX ES 2 / RAMPONNEAU ASL 2 du 28 janvier 2018, joué le 11 mars 2018

Feuille de match incomplète : manque l'identité du délégué à la police du terrain. Une amende de 14 € (2<sup>ème</sup> infraction) est infligé à POINTE DE CAUX ES 2

Match n°19844976 : HAVRE SAINT THOMAS 3 / SENNEVILLE US 1 du 28 janvier 2018, joué le 11 mars 2018

Match n°19844977 : SAINT ANTOINE 3 / MJ TROUVILLE ALLIQUERVILLE F 2 du 28 janvier 2018, joué le 11 mars 2018

Les 3 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

**District de Football de Seine-Maritime**

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsmlff.fr/>

### **SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 3 - POULE E**

Match n°19845107 : ROGERVILLE FC 2 / FONTAINE U 2 du 28 janvier 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain

### **SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 3 -vPOULE F**

Match n°19844053 : JSB.ASBR 3 / MANNEVILLE 2 du 28 janvier 2018, joué le 11 mars 2018

Match n°19844056 : NORVILLE AS 1/ BEUZEVILLE 2 du 28 janvier 2018, joué le 11 mars 2018

Pour non utilisation de la FMI du fait de AS BEUZEVILLE 1, une amende de 30€ est infligée à AS BEUZEVILLE (art 200 des RG & annexe 2 des RG de la LFN).

Les 2 rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### **SENIORS VETERANS : POULE B**

Match n°19853413 : JS NOINTOT 2 / US GODERVILLE 4 du 10 décembre 2017, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

### **MATCHS DES 17 & 18 MARS 2018**

#### **FOOTBALL ENTREPRISE: 1<sup>ère</sup> série – GROUPE 0**

Match n°19809679 : PETROCHEMICALS 1 / LE HAVRE FC BISTROT 1

La rencontre est reportée au 9 mai 2018

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain

### **SENIOR APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 1 - POULE D**

Match n°19832745 : OH TREFIERIES NEIGES 3 / US EPOUVILLE 2

- Pris connaissance du mail du club de l'US EPOUVILLE,
- pris connaissance du rapport de l'arbitre,
- considérant que l'arbitre indique que la FMI ne fonctionnait plus avant le contrôle des licences,
- considérant que les deux équipes n'avaient accès ni à Footclubs ni à Foot Compagnon,
- considérant que les deux équipes étaient présentes,
- considérant que le club de l'OH TREFILIERIES NEIGES n'a pas présenté de feuille de match papier
- Considérant que les deux équipes n'ont présenté ni licences ni certificats médicaux,
- considérant que, à 15h15, l'arbitre en accord avec ses assistants a décidé de ne pas faire jouer la rencontre ;

Retenant que les deux équipes n'ont pas tout mis en œuvre pour permettre le déroulement du match, la commission

- donne match perdu par pénalité aux deux équipes sur le score de 0 but à 3.
- inflige une amende de 100€ aux deux équipes pour non respect des RG en application des droits et pénalités du DFSM,
- inflige une amende de 30€ est infligée à OH TREFIL.NEIGES 3 pour non utilisation de la FMI de son fait (art 200 des RG & annexe 2 des RG de la LFN).

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### **SENIOR APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 2 - POULE F**

Match n°19832872 : MANEGLISE FC 1 / LE HAVRE FC 2012.2

La rencontre est reportée au 17 mai 2018

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

**SENIOR APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 2 - POULE G**

Match n°19833005 : LA FRENAYE 1 / PARC D'ANXTOT FC 1

La rencontre est reportée au 17 mai 2018

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

**SENIOR APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3 - POULE J**

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

**SENIOR APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3 - POULE K**

Match n°19839011 : FC MANEGLISE 2 / SS GOURNAY

La rencontre est reportée au 8 avril 2018.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

**SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 1 - POULE C**

Match n° 19832501 : ROLLEVILLE FC 1 / SAINT ROMAIN AC 3

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

**SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 2 - POULE F**

Match n° 19843678 : MANEGLISE FC 3 / SAINT ROMAIN AC 4

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

**SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 2 - POULE G**

Match n° 19843814 : OH TREFILERIES NEIGES 5 / LE HAVRE CAUCRIAUVILLE S 4

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

**SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 3 - POULE D**

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

**SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 3 - POULE E**

Match n° 19845132 : HARFLEUR BEAULIEU 3 / CSS MUNICIPAUX 4

Le dossier, transmis à la commission des Arbitres, est placé les dossiers en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

**SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 3 - POULE F**

Match n° 19844077 : PARC D'ANXTOT FC 2 / FC GRUCHET LE VALASSE 3

Le dossier, transmis à la commission des Arbitres, est placé les dossiers en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### **SENIORS VETERANS – POULE A**

Match n° 19853236 : LES LOGES 3 / ASLV.ASSAR 3

Match n° 19853243 : GAINNEVILLE A 5 / ESM GONFREVILLE 4

Match n° 19853239 : US EPOUVILLE 5 / HAVRE SCF 3

Les 3 rencontres sont reportés à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### **SENIORS VETERANS – POULE B**

Match n° 19853424 : MANEGLISE FC 4 / CS GRAVENCHON 3

La rencontre sont reportés à une date ultérieure.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### **DECISIONS**

#### **SENIOR APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 2 - POULE G**

Match n° 19832961 : CS GRAVENCHON 2 / U FONTAINE 1 du 19 novembre 2017

Après enquête, la rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### **SENIOR MATIN : DEPARTEMENTAL 3 - POULE E**

Match n° 19845099 : SC PORTE OCEANE 1 / HARFLEUR BEAULIEU 3 du 10 décembre 2017

Après enquête la rencontre, est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

## ANTENNE DE DIEPPE

**Réunion restreinte du :** 10 avril 2018

**A :** 14 h 00

**Lieu :** Siège du DFSM - Antenne de Dieppe

**Présidence :** M. Laurent LEFEBVRE

**Membres présents :** MM Dany COLE, Gérard DUVAL, Gérard LELIEVRE.

**Membre excusé :** Jean Luc TIRET

§§§§

### HOMOLOGATION DES MATCHS DE CHAMPIONNAT

#### RENCONTRES DU 11 MARS 2018

##### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 1- POULE A.

Match n° 19713189 VALLEES BOUVAINCOURT PONTS ET MARAIS / BOSC LE HARD du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

##### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 1 - POULE B.

Match n° 19713318 YVETOT AC 2 / CANY FC 2 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19713322 ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE / VATTEVILLE-BROTONNE du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

##### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 2 - POULE B.

Match n° 19713763 SAINT PIERRE EN PORT / BETHUNE du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19713764 BIVILLE LA BAINARDE / BACQUEVILLE 2 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19713765 LES GRANDES VENTES / LONGUEVILLE SUR SCIE 2 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

##### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 2- POULE C.

Match n° 19713898 HERICOURT EN CAUX / VALLEES CAUDEBEC du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19713914 SASSETOT-THEROULDEVILLE / SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3- POULE A.

Match n° 19714031 FLOCCUES 2 / VALLEES BOUVAINCOURT PONTS ET MARAIS 2 du 11 mars 2018

Forfait de l'équipe de VALLEES BOUVAINCOURT PONTS ET MARAIS 2.

La commission, jugeant en 1ère instance,

- donne match perdu par pénalité (0 point) au club de VALLEES BOUVAINCOURT PONTS ET MARAIS 2 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le club de FLOCCUES 2 sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 168 € à VALLEES BOUVAINCOURT PONTS ET MARAIS en application des droits et pénalités du DFSM.

SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3- POULE B.

Match n° 19714159 BLANGY NORMANDIE / CAMPNEUSEVILLE du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19714167 GRANDCOURT 2 / AUMAËLE 2 du 28 janvier 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19714178 FOUCARMONT-REALCAMP 2 / FC NEUFCHATEL 3 du 04 février 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3- POULE D.

Match n° 19714422 ES ARQUES LA BATAILLE 3 / SAINT OUEN DU BREUIL du 11 mars 2018

Forfait de l'équipe de SAINT OUEN DU BREUIL.

La commission, jugeant en 1ère instance,

- donne match perdu par pénalité (0 point) au club de SAINT OUEN DU BREUIL sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le club de L'ES ARQUES LA BATAILLE 3 sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 168 € à SAINT OUEN DU BREUIL en application des droits et pénalités du DFSM.

Match n° 19714442 AUFFAY 2 / TOTES 2 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3- POULE E.

Match n° 19714543 VALLEES CAUDEBEC 2 / SAINTE AUSTREBERTHE du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 1971554 SAINT PAER / PRESQU'ÎLE

Forfait déclaré de l'équipe de SAINT PAER.

La commission, jugeant en 1ère instance,

- donne match perdu par pénalité (0 point) au club de SAINT PAER sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le club de PRESQU'ÎLE sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 168 € à SAINT PAER en application des droits et pénalités du DFSM.

Match n° 19714558 ALLOUVILLE BELLEFOSSE 2 / SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE 2 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

Réserves de SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE 2, non confirmées, non recevables.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3- POULE F.

Match n° 19714695 HATTENVILLE / VEAUVILLE LES BAONS du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3- POULE G.

Match n° 19714824 PALUEL / GERPONVILLE-VALMONT du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19714836 YEBLERON / SAINTE COLOMBE du 04 février 2018, joué le 11 mars 2018  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19714837 TOUSSAINT / GRAINVILLE LA TEINTURIERE du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018  
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n°19735999 VATTEVILLE-BROTONNE 11 / VEAUVILLE LES BAONS 11 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Match n°19736126 SAINT LAURENT EN CAUX / BRACQUEMONT COPAINS du 21 janvier 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736132 DAVIGEL DIEPPE / JS SAINT NICOLAS 11 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736136 TOTES 11 / ENTENTE VIENNE ET SAANE 11 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

Feuille de match FMI incomplète : manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 7€ (1<sup>ère</sup> infraction) est infligée à TOTES.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n°19736260 SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR / GASEG SAINT RIQUIER 11 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

Pour non utilisation de la FMI, une amende de 30€ est infligée à SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR (art 200 des RG & annexe 2 des RG de la LFN).

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736277 SAINT CLAIR SUR LES MONTS / MUNICIPAUX BARENTIN du 04 février 2018, joué le 11 mars 2018

Pour non utilisation de la FMI, une amende de 30€ est infligée à SAINT CLAIR SUR LES MONTS (art 200 des RG & annexe 2 des RG de la LFN).

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736278 VAL DE SAANE 11 / VALLEES CAUDEBEC 11 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain

Match n°19736280 YVETOT AC 11 / LIMESY 11 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

Feuille de match FMI incomplète : manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 14€ (2<sup>ème</sup> infraction) est infligée à YVETOT AC.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 3 - POULE A

Match n°19736413 AUFFAY 11 / BETHUNE 11 du 03 décembre 2017, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736423 LONGUEVILLE SUR SCIE 11 / SAINT AUBIN LE CAUF 11 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



#### SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 3 - POULE B

Match n°19736554 NORMANVILLE 11 / CLIPONVILLE du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736555 OUAINVILLE 11 / SAINT CLAIR SUR LES MONTS 2 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

Pour non utilisation de la FMI, une amende de 30€ est infligée à SAINT CLAIR SUR LES MONTS (art 200 des RG & annexe 2 des RG de la LFN).

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736571 SAINTE COLOMBE 11 / FAUVILLE 13 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

Pour non utilisation de la FMI, une amende de 30€ est infligée à SAINTE COLOMBE (art 200 des RG & annexe 2 des RG de la LFN).

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 3 - POULE C

Match n°19736691 SAINT PAER 11 / PRESQU'ÎLE 11 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736693 AUZEBOSC / SAINTE MARIE DES CHAMPS 2 du 28 janvier 2018, joué le 11 mars 2018

Pour non utilisation de la FMI, une amende de 30€ est infligée à AUZEBOSC (art 200 des RG & annexe 2 des RG de la LFN).

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736706 VILLERS ECALLES 2 / BARENTIN 14 du 04 février 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS : DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n°19721290 NESLE HODENG / AUPPEGARD 11 du 11 mars 2018

Match non joué, la rencontre est reportée au 1<sup>er</sup> mai 2018.

Match n°19721302 TOURVILLE SUR ARQUES 11 / SAINTE AUSTREBERTHE 12 du 11 mars 2018

Match non joué, la rencontre est reportée au 10 mai 2018

Match n°19721305 LITTORAL-HAUTOT SUR MER / FC NEUFCHATEL 12 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

Feuille de match FMI incomplète : manque la licence du délégué à la police du terrain. Une amende de 5€ est infligée à LITTORAL-HAUTOT SUR MER.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS : DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n°19721414 HATTENVILLE 12 / GERPONVILLE-VALMONT 11 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

Feuille de match FMI incomplète : manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 7€ (1<sup>ère</sup> infraction) est infligée à HATTENVILLE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19721415 FAUVILLE 11 / COLLEVILLE-ANGERVILLE du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

Feuille de match FMI incomplète : manque 3 licences (arbitre, arbitre assistant et délégué à la police du terrain). Une amende de 15€ est infligée à FAUVILLE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS : DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Match n°19721535 COLLEVILLE-ANGERVILLE 2 / ETOUTTEVILLE-YVECRIQUE 11 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

Feuille de match FMI incomplète : manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 14€ (2<sup>ème</sup> infraction) est infligée à COLLEVILLE-ANGERVILLE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19721539 ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 12 / SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE 11 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19721555 SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE 11 / PRESQU'ÎLE 12 du 04 mars 2018, joué le 11 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### **RENCONTRES DU 18 MARS 2018**

##### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 1- POULE A.

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

##### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 1- POULE B.

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

##### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 2- POULE A.

SAINT AUBIN UNITED / NORMANDE 76

La rencontre, non jouée, est reportée au 20 mai 2018.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

##### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 2- POULE B.

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

##### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 2- POULE C.

YVETOT AC 3 / SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE

La rencontre, non jouée, est reportée au 1<sup>er</sup> mai 2018.

##### BOUCLE DE SEINE 2 / LE TRAIT-DUCLAIR 2

La rencontre, non jouée, est reportée au 20 mai 2018.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

##### SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3- POULE A.

Match n° 19714059 FOUCARMONT-REALCAMP / FLOCCUES 2

Forfait de l'équipe de FLOCCUES 2.

La commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance,

- donne match perdu par pénalité (0 point) au club de FLOCCUES 2 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le club de FOUCARMONT-REALCAMP sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 168 € à FLOCCUES en application des droits et pénalités du DFSM.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3- POULE B.

Match n° 19714189 GRANDCOURT 2 / CAMPNEUSEVILLE

Feuille de match FMI incomplète : manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 7€ (1<sup>ère</sup> infraction) est infligée à GRANDCOURT.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 19714190 LONDINIÈRES 2 / BLANGY NORMANDIE

Feuille de match FMI incomplète : manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 7€ (1<sup>ère</sup> infraction) est infligée à LONDINIÈRES.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3- POULE C.

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3- POULE D.

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI - DEPARTEMENTAL 3- POULE E.

Match n°19714564 SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE 2 / VALLEES CAUDEBEC 2

Réserves de VALLEES CAUDEBEC 2, non confirmées, non recevables.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19714586 SAINT PAER / LOUVETOT

Forfait déclaré de SAINT PAER.

La commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance,

- donne match perdu par pénalité (0 point) au club de SAINT PAER sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le club de LOUVETOT sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 112 € à SAINT PAER en application des droits et pénalités du DFSM.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3- POULE F.

Match n°19714678 ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 2 / YERVILLE 2

Feuille de match incomplète : manque la licence de l'arbitre assistant. Une amende de 5€ est infligée à YERVILLE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19714718 DOUDEVILLE 2 / LIMESY 2

La rencontre, non jouée, reportée au 20 mai 2018.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES-MIDI : DEPARTEMENTAL 3- POULE G.

Match n°19714849 USF FECAMP 3 / PALUEL

Forfait de PALUEL.

La commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance,

- donne match perdu par pénalité (0 point) au club de PALUEL sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le club de l'USF FECAMP 3 sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 168 € à PALUEL en application des droits et pénalités du DFSM

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n°19736024 ELETOT / VILLERS ECALLES

Feuille de match FMI incomplète : manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 7€ (1<sup>ère</sup> infraction) est infligée à ELETOT.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736025 ANNEVILLE SUR SCIE / ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 11

Forfait de l'ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 11

La commission, jugeant en 1<sup>ère</sup> instance,

- donne match perdu par pénalité (0 point) au club de ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 11 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le club d'ANNEVILLE SUR SCIE sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 168 € à ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE en application des droits et pénalités du DFSM

Match n°1973607 LOUVETOT 11 / VEAUVILLE LES BAONS 11

Feuille de match FMI incomplète : manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 7€ (1<sup>ère</sup> infraction) est infligée à LOUVETOT.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN - DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

BELMESNIL / DAVIGEL DIEPPE

Rencontre non jouée, la rencontre est reportée au 1<sup>er</sup> avril 2018.

FC TOTES 11 / JS SAINT NICOLAS 11

La rencontre, non jouée, est reportée au 1<sup>er</sup> mai 2018.

BRACQUEMONT COPAINS / FONTAINE LE DUN

La rencontre, non jouée, est reportée au 10 mai 2018.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n°19736288 SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR / VALLEES CAUDEBEC 11

Pour non utilisation de la FMI, une amende de 30€ est infligée à SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR (art 200 des RG & annexe 2 des RG de la LFN).

Feuille de match papier incomplète : manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 20€ (3<sup>ème</sup> infraction) est infligée à SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19736292 YVETOT AC 11 / VAL DE SAANE 11

Feuille de match FMI incomplète : manque l'identité du délégué à la police du terrain.

Une amende de 20€ (3<sup>ème</sup> infraction) est infligée à YVETOT AC.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 3 - POULE A

Match n°19736450 MARTIN EGLISE 11 / SAINT AUBIN UNITED 11

Feuille de match FMI incomplète : manque l'identité du délégué à la police du terrain. Une amende de 14€ (2<sup>ème</sup> infraction) est infligée à MARTIN EGLISE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

BETHUNE 11 / BRACHY 11

La rencontre, non jouée, est reportée au 10 mai 2018.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 3 - POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 3 - POULE C

Match n°19736693 AUZEBOSC / TOUFFREVILLE 11

Pour non utilisation de la FMI, une amende de 30€ est infligée à AUZEBOSC (art 200 des RG & annexe 2 des RG de la LFN).

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

VILLERS ECALLES 2 / LOUVETOT 12

La rencontre, non jouée, est reportée au 1er avril 2018.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS : DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n°19721312 TOURVILLE SUR ARQUES 11 / PAVILLY 11

Feuille de match FMI incomplète : manque l'identité du délégué à la police du terrain. Une amende de 7€ (1ère infraction) est infligée à TOURVILLE SUR ARQUES.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19721313 AUPPEGARD 11 / PLATEAU AS 4

Feuille de match FMI incomplète : manque l'identité du délégué à la police du terrain. Une amende de 14€ (2ème infraction) est infligée à AUPPEGARD.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19721315 MUNICIPAUX BARENTIN 2/ NEUFCHATEL 12

Feuille de match FMI incomplète : manque l'identité du délégué à la police du terrain. Une amende de 7€ (1ère infraction) est infligée à MUNICIPAUX BARENTIN.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19721316 NESLE HODENG / SAINTE AUSTREBERTHE 12

Feuille de match FMI incomplète : manque l'identité du délégué à la police du terrain. Une amende de 14€ (2ème infraction) est infligée à NESLE HODENG.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS : DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n°19721447 FAUVILLE 11 / GASEG SAINT RIQUIER

Feuille de match FMI incomplète : manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 14 € (2ème infraction) est infligée à FAUVILLE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°19721449 OUAINVILLE 12 / HATTENVILLE 12

Feuille de match FMI incomplète : manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 7 € (1ère infraction) est infligée à OUAINVILLE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### SENIORS VETERANS : DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Match n°19721581 SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE 11 / COLLEVILLE-ANGERVILLE 2

Feuille de match FMI incomplète : manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 7 € (1ère infraction) est infligée à SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

#### HOMOLOGATION DES MATCHS DE COUPE

##### COUPE SENIORS APRES-MIDI JEAN MERAULT.

###### 1/16<sup>èmes</sup> de finale, joués le 28 mars et 30 mars 2018

BIVILLE LA BAINARDE / GREGES joué le 28 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

FREVILLE-BOUVILLE / SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE joué le 28 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

PAVILLY 2 / CANTON D'ARGEUIL joué le 30 mars 2018

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

###### 1/8<sup>èmes</sup> de finale, joués les 01 et 02 avril 2018.

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

##### COUPE SENIORS APRES-MIDI ANDRE CAILLOT

###### 1/8<sup>ème</sup> de finale, joués le 01 avril 2018.

Match n°20392778 AS MADRILLET CHÂTEAU BLANC 3 / HARFLEUR

Feuille de match FMI incomplète/ manque le délégué à la police du terrain. Une amende de 20 € est infligée à l'AS MADRILLET CHÂTEAU BLANC.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n°20392779 LONGUEVILLE SUR SCIE 3 / US GRAMMONT 2

Réclamation d'après match de LONGUEVILLE.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, conformément aux prescriptions de l'article 10 des RG de la LFN, est placé en instance d'homologation.

Match n° 20392782 PETIT QUEVILLY SAINT JULIEN 2 / GASEG SAINT RIQUIER

Réserves de CASEG SAINT RIQUIER, confirmées

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, conformément aux prescriptions de l'article 10 des RG de la LFN, est placé en instance d'homologation.

Match n°20379787 SAINT JEAN FRESQUIENNES / OFFRANVILLE 3

Réserves de SAINT JEAN FRESQUIENNES, non confirmées, non recevables.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

**Le Président de la Commission,  
Laurent LEFEBVRE**



**Le Secrétaire de la Commission,  
Jean Luc TIRET**



**District de Football de Seine-Maritime**

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>